GUIDE POUR LES INSCRIPTIONS AU LYCEE

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves de 3e

Votre enfant souhaite s'inscrire en 2de Générale et Technologique, 2de Professionnelle ou 1re année de CAP dans un établissement public de l'académie, ce guide vous concerne !
Il est très important d'en prendre connaissance afin que vous puissiez inscrire votre enfant dès qu'il aura eu son résultat d'affectation !
L'inscription en ligne s'adresse à **tout élève de collège public admis en 2de générale et technologique, 2de professionnelle et 1re année de CAP d'un établissement public de l'académie.**

S'inscrire au lycée

EN LIGNE C'EST TELLEMENT PLUS SIMPLE !

L'établissement de votre enfant et son futur lycée s'associent pour faciliter vos démarches. Si vous le souhaitez, vous pouvez inscrire votre enfant au lycée par internet :

https://teleservices.ac-orleans-tours.fr

95 %
des parents interrogés se sont déclarés satisfaits

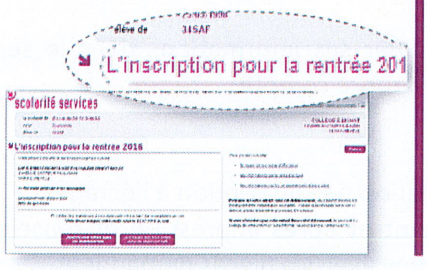

Efficace
> vous prenez connaissance du lycée d'affectation
> vous choisissez les enseignements

Fiable
> vous recevez du lycée un courriel de confirmation

Rapide
> plus besoin de vous déplacer
> accessible à tout moment, 7j/7

Sûr
> un service en ligne sécurisé

Vous n'avez pas d'accès internet ou vous avez besoin d'aide ?
Renseignez-vous auprès du secrétariat du collège ou du lycée.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

» L'école change avec le numérique «
#EcoleNumerique

Ce service en ligne de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a reçu l'agrément de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).

Inscription en ligne : mode d'emploi

1. La connexion

Dans la mesure où l'inscription dans un établissement scolaire public est considérée comme un acte usuel, c'est le **premier responsable légal** de l'élève qui se connecte qui peut procéder à l'inscription.

Vous devez vous connecter à l'adresse suivante : https://teleservices.ac-orleans-tours.fr/ ou à partir de l'ENT Envole, rubrique scolarité

Rappel : la connexion se fait au moyen d'un **compte responsable**, et non élève. Les identifiants et mot de passe de ce compte sont ceux que vous utilisez pour accéder à l'ENT de l'établissement. En cas d'oubli, veuillez contacter le collège.

2. La consultation de l'affectation et l'inscription

Une fois connecté, vous visualisez l'affectation de votre enfant. Vous réalisez ensuite l'inscription dans l'établissement indiqué directement en ligne.

Lorsque vous **validez l'inscription** dans le lycée d'affectation, vous pouvez :

- ✓ Pour la 2de générale et technologique « générique », choisir le ou les enseignements optionnels souhaités (un parmi les enseignements généraux et/ou un parmi les enseignements optionnels + le latin ou le grec),
- ✓ Pour la 2de générale et technologique, quels que soient les enseignements optionnels, choisir les dispositifs spécifiques tels que le sport. Remarque : les enseignements à choisir **se limitent à ceux proposés** par le lycée d'accueil, certaines associations entre enseignements optionnels et dispositifs spécifiques ne sont pas possibles.
- ✓ Pour la 2de professionnelle ou 1re année de CAP, valider l'affectation.

3. La mise à jour de la fiche de renseignements

Vous visualisez ensuite, et modifiez si nécessaire, **les données administratives de votre enfant et les vôtres**.

Même si vous ne modifiez aucune donnée, vous devez confirmer le contenu de la fiche de renseignements pour que l'inscription soit prise en compte (même chose dans l'écran concernant l'élève).

Remarque : l'autre parent pourra également modifier ses informations dans le service **Fiche de renseignements**, à l'issue de la campagne, avec son propre compte.

4. La validation de l'inscription

Une fois l'inscription terminée, vous avez la confirmation de l'inscription à l'écran.

Des documents peuvent être mis en téléchargement et après impression et renseignement, vous devez les transmettre ou les déposer au lycée d'accueil avec les pièces demandées.

Vous pouvez enregistrer ou imprimer le **récapitulatif** de l'ensemble des informations liées à l'affectation et à l'inscription ainsi que les documents à fournir.

Il est rappelé que les souhaits émis (pour la 2de GT) sont **satisfaits selon les possibilités de l'établissement**.

Vous recevez parallèlement, une **confirmation d'inscription par courriel.**

Il peut vous être proposé de répondre à une enquête de satisfaction sur le service **Inscription au lycée**.

Une fois la campagne d'inscription en ligne terminée, vous pouvez encore, en tant que responsable légal, consulter le récapitulatif de l'inscription de votre enfant jusqu'à mi-août.